

*Initiatives ministérielles*

C'est pour cette raison que ma collègue de Vancouver-Est a présenté une motion qui donnerait une définition très explicite du multiculturalisme dans ce projet de loi.

Elle propose d'indiquer que le multiculturalisme «désigne la caractéristique fondamentale de la société canadienne qui reconnaît la diversité et l'égalité de tous les Canadiens, sur les plans de la race, de la nationalité d'origine, de l'origine ethnique, de la couleur et de la religion».

Voilà le défi que nous devons relever si tant il est vrai que nous sommes favorables à la notion et au concept du multiculturalisme. Mais les faits nous apprennent que ce n'est pas ce que nous faisons. Nous avons soutenu cette mesure à l'étape de la deuxième lecture, mais après avoir constaté que le gouvernement avait fait fi impitoyablement des recommandations dont il a été saisi à l'étape du comité, nous avons maintenant de sérieuses réserves. Au demeurant, si je n'entends pas quelques commentaires encourageants et un revirement politique complet de la part du ministre plus tard au cours de la discussion, nous serons obligés, je le crains, de retirer notre appui à ce projet de loi à l'étape de la troisième lecture.

Je vous sais gré, monsieur le Président, de m'avoir permis de dire quelques mots sur cette importante initiative.

**M. Dennis Mills (Broadview—Greenwood):** Monsieur le Président, moi aussi je suis heureux d'avoir la possibilité de parler de cet amendement important. Je rends hommage à la députée de Vancouver-Est qui essaie depuis longtemps de faire figurer une définition du multiculturalisme dans ce projet de loi. Je pense qu'elle en a proposé une qui est très bonne et nous l'approuvons.

Bien que nous appuyons cet amendement, comme l'a dit le député de Kamloops, nous nous inquiétons cependant de certaines activités récentes relatives à ce ministère, et je reviendrai sur cette question.

• (1540)

Tout d'abord, je voudrais lire la définition du multiculturalisme de la députée. Étant donné le débat constitutionnel qui se déroule actuellement, il est très important, à mon avis, que, lorsqu'on parlera du multiculturalisme, nos définitions soient très précises.

Dans son amendement, la députée propose que:

«multiculturalisme» désigne la caractéristique fondamentale de la société canadienne qui reconnaît la diversité et l'égalité de tous les Canadiens, sur les plans de la race, de la nationalité d'origine, de l'origine ethnique, de la couleur et de la religion.»

Il est très important d'avoir cette définition parce que dans le passé on a considéré le ministère du Multiculturalisme comme un service du gouvernement offert aux gens de toutes les cultures qui avaient besoin d'aide, l'exception faite des collectivités anglaise et française.

J'ai appuyé ce projet de loi au début. Pourtant, comme je l'ai dit quand j'en ai parlé pour la première fois, c'était avec des réserves parce que j'éprouvais certaines craintes à son sujet. Je craignais que le ministère n'ait qu'un rôle purement symbolique.

Je m'inquiète du fait que, alors que ce projet de loi franchissait les diverses étapes, on a été témoin d'activités qui ne nous ont pas encouragés à l'appuyer. Comme je l'ai dit dans mon premier discours, et je le répète aujourd'hui, nous sommes à l'époque où le ministre des Finances parle toujours de productivité nationale et de compétitivité mondiale. J'en suis partisan, mais il me semble que l'un des avantages commerciaux particuliers dont nous bénéficions au Canada est notre réalité multiculturelle.

Quant à moi, j'ai eu l'occasion d'en vérifier l'utilité. Quand nous étions au Japon en train de discuter avec la société Toyota, nous avons bien de la chance de compter sur les services d'un interprète qui parlait et comprenait la langue. En janvier dernier, à Moscou, nous avons la chance aussi de compter sur les services d'un interprète qui parlait et comprenait le Russe. Le fait de pouvoir se comprendre les uns les autres accélère les choses et favorise les échanges commerciaux entre le Canada et les autres pays du monde.

Si ce ministère à part entière me donnait bon espoir c'est que j'avais compris qu'il ne devait pas uniquement organiser des manifestations culturelles, mais qu'il devait contribuer à promouvoir l'activité économique mondiale, favoriser les langues et les études patrimoniales et assurer le succès de l'Institut. Malheureusement, ces derniers mois, le gouvernement a procédé à des coupes sombres.

Ce qui me préoccupe à propos de ces coupes sombres dans le budget du ministère du Multiculturalisme, c'est que le ministre du Commerce extérieur a demandé et obtenu 14 millions de dollars pour favoriser l'enseignement des langues ayant cours dans les pays riverains du Pacifique. Encore une fois, je ressens ce malaise qui me prévient que ce ministère du Multiculturalisme n'a peut-être qu'un rôle symbolique.

Autrement dit, lorsque le ministre chargé du Multiculturalisme s'est adressé à ses collègues du Cabinet pour leur dicter ses conditions, il n'a guère obtenu de succès. De toute évidence, tous les ministères devaient subir des